

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boîte : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, X. — « L'Éclair » A « LA DÉCENTRALISATION », La Direction. — COURSE AUX NOUVELLES. — ASSEMBLÉE RÉGIONALE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS. — QUESTION OUVRIÈRE, Robert. — A PROPOS DU BUDGET, E. B. FEUILLETON, Ch. Deslys. — A MARIE IMMACULÉE, Henriette Large. — PARTOUT LA GUERRE, Augustin Rémy. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — CORRESPONDANCE. — LES IDÉES DE TANTE VIEILLOTTE, E. Meunier. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R. — JEUX D'ESPRIT, E. Meunier.

L'administration des postes nous a retourné les mandats fournis sur les personnes qui ne se trouvaient pas chez elles au moment de leur présentation.

Nous prions instamment nos abonnés de vouloir bien faire payer à nos bureaux seulement, rue Mulet, 8, le montant réclamé. C'est un appel pressant que nous faisons à leur concours, car il importe pour l'administration du Journal que la régularité la plus grande règne dans la comptabilité.

• Nous terminons cette semaine la nouvelle si intéressante : UNE PIÈCE DE TOILE, de M. Charles DESLYS.

Nous commencerons dans notre prochain numéro un conte dû à la plume de notre excellent confrère, M. J.-M. Villefranche :

LES ESPRITS DES FLEURS

BULLETIN POLITIQUE

La discussion du budget et le Tonkin, telles sont les deux grosses questions qui ont occupé cette semaine la Chambre et l'opinion publique, et, il faut bien l'avouer, l'avenir, en ce qui les concerne, est rempli de menaces et d'éventualités effrayantes.

La situation de nos finances ne passait pas pour être prospère, et, depuis longtemps, la presse conservatrice signalait les folles dépenses et la prodigalité républicaines comme devant nous entraîner fatalement à une catastrophe. Chacun pressentait le déficit, et pourtant les feuilles officielles avaient l'impudence de protester contre ce qu'elles appelaient des exagérations de parti pris, affirmant que tout était pour le mieux dans la République la plus prospère et la plus fortunée du monde.

Aujourd'hui les débats parlementaires, et surtout les discours du républicain Ribot et de M. Daynaud, ont fait la lumière, et personne ne peut plus contester l'évidence, à savoir que la République, indépendamment des ruines morales accumulées depuis sept ans, nous a matériellement aussi réduits et appauvris.

Le déficit de 1882 était de 335 millions; il est cette année de 385 millions, auxquels il faut ajouter 135 millions de déficit du budget extraordinaire qui viennent s'ajouter à ces 385 millions du budget ordinaire. C'est donc 520 millions, plus d'un demi-milliard, qui manquent pour équilibrer notre budget de quatre milliards, et il va falloir recourir à un de ces expédients financiers, emprunt ou autre, que M. Ribot signale avec raison comme une des causes principales de nos embarras.

« La première cause du déficit, dit en effet M. Ribot, est l'exagération continuelle de nos dépenses, et la seconde, c'est l'existence qui menace de devenir perpétuelle, d'un budget extraordinaire, d'un budget d'emprunt. »

L'exagération des dépenses, nos gouvernants s'en préoccupent peu, et, pour satisfaire aux appétits des frères et amis, ils multiplient chaque jour les places et les fonctionnaires. Cet abus est d'ailleurs devenu si scandaleux, que c'est M. Viette, un député républicain qui, dans la séance de samedi dernier, disait à ce sujet : « Qui donc se chargerait de faire le dénombrement homérique des emplois nouveaux créés depuis dix ans? Personne n'ignore ici que l'administration est une ogresse qui dévore le pays. Au lieu de simplifier, on complique. Et les budgets augmentent. On se rue sur les emplois. Le droit aux emplois semble être devenu l'équivalent du droit au travail. Bientôt nous aurons presque autant d'administrateurs que d'administrés : c'est ce qu'on appelle se gouverner soi-même !

Ce gaspillage des finances devait amener comme conséquence les emprunts permettant de boucher le budget. Aussi en 1881, on a emprunté un milliard; en 1882, douze cents millions; en 1883, cent vingt millions, et l'on est encore en déficit de onze cents millions, qu'il faudra bien trouver quelque part. En moyenne, dit M. Daynaud, il y a tous les ans une insuffisance de 850 millions.

Tels sont les chiffres officiels accusés par des hommes de la plus haute compétence, et qui attestent le mal que nous ont fait les républicains. Comment s'étonner ensuite que la France ait besoin chaque année d'un budget de quatre milliards, qui porte à 109 francs par tête la part d'impôt supportée par chaque Français, alors que l'Allemand ne paie que 54 francs. On s'explique de même que notre dette s'élève à 31 milliards, grevant ainsi chaque Français d'une dette de 859 francs, alors que l'Allemand, lui, ne doit que 99 francs par tête.

Encore une fois, ces chiffres sont éloquentes et devraient suffire à éclairer les électeurs sur les bienfaits du républicanisme.

Au Tonkin, les complications que nous redoutions sont, pour ainsi dire, un fait accompli. Ce ne sont plus seulement les Pavillons noirs qu'il faudra combattre, mais les réguliers chinois, car la rupture avec le Céleste Empire paraît, dès à présent, définitive, et c'est une guerre véritable, longue, difficile et périlleuse peut-être, que la France est forcée d'entreprendre. La situation de nos troupes, pressées par un ennemi supérieur en nombre, est, dit-on, plus que précaire, et le silence gardé par le gouvernement autorise bien les craintes et les suppositions pessimistes. L'amiral Courbet ne voulant plus supporter la responsabilité des opérations de terre, demande à se borner à la direction de la flotte, et c'est un général de l'armée de terre avec un corps d'armée tout entier qu'exige en ce moment la campagne à ouvrir contre la Chine. Et encore ne s'agit-il plus seulement de prendre l'offensive; on voit que nos petites garnisons, cernées par de nombreuses troupes annamites ou irrégulières, sont menacées d'une destruction totale. L'envoi de renforts est donc devenu urgent et nécessaire. Les choses en sont à ce point que la majorité de la Chambre elle-même commence à murmurer contre le ministère qui a su follement enga-

ger cette affaire malheureuse, et qui l'a conduite avec une ineptie sans nom.

Puissent toutes ces leçons porter leurs fruits!

X.

« L'Éclair » à « la Décentralisation »

Un de nos confrères, un des plus vaillants parmi ceux qui ont soutenu la cause du Roi, cesse de paraître. Dans la punition que Dieu a infligée à la France, déjà nous avons vu tomber les plus braves officiers, est-ce que le sacrifice ne serait pas consommé? C'est avec la plus grande douleur que nous voyons disparaître du milieu de la mêlée le journal *La Décentralisation* qui, pendant seize ans, a su porter et maintenir haut et ferme le drapeau de la monarchie chrétienne.

Salut, noble confrère, votre courage, votre exemple nous guideront, et, dans notre modeste sphère, nous souvenant que nous étions à la lutte ensemble, nous nous inspirerons de vos traditions; nous resterons fidèles au drapeau que vous avez défendu, et nous continuerons à combattre pour Dieu, pour le Roi, et pour la France.

LA DIRECTION.

COURSE AUX NOUVELLES

Congrès catholique de Rouen. — Le Congrès catholique de Rouen a le don d'exaspérer le *Sicéle*, qui s'indigne surtout de ce que M. Affray, à propos de la loi sur les droits des fabriques en matière d'inhumation, aurait dit : « Nous acceptons la guerre. » Eh bien si en ce moment, nous avons à défendre nos libertés violées et nos droits foulés aux pieds à qui la faute? La phrase courageuse qu'incrimine le *Sicéle* aurait-elle été prononcée, si le gouvernement de la République, excité par la presse antireligieuse, ne nous avait pas, le premier, déclaré la guerre, et une guerre sans bonne foi, comme sans relâche ni merci?

La suppression des barreaux. — Il ne suffit pas à la République d'avoir décimé la magistrature. Les radicaux étant mécontents de l'indépendance du barreau, qu'ils jugent trop peu républicain et même de plus en plus hostile au gouvernement de la République, demandent par l'organe de *l'Intransigeant*, qu'on supprime l'ordre des avocats.

La République supprimera tout, tant qu'enfin à bout de destruction, elle n'aura plus qu'à se supprimer elle-même.

La Franc-Maçonnerie poursuit son œuvre de destruction morale, de guerre au catholicisme. A Milan à la suite du congrès maçonnique qui s'y est tenu, la réunion a pris la décision suivante :

« Continuer la guerre séculaire contre le « cléricalisme en l'étendant sur tous les terrains possibles, en y employant tous les « moyens imaginables. »

A Turin, Palerme, Rome, une foule de révolutionnaires se sont livrés aux manifestations les plus grossièrement offensantes pour la religion. La police a dû intervenir pour les dissiper, non sans peine.

La docilité des francs-maçons de la Pénin-

sule aux ordres du comité central n'a rien laissé à désirer

Palais. — Voici la composition du bureau d'assistance judiciaire établi près la Cour d'appel de Lyon, pour l'année judiciaire 1883-1884 :

Président : M. Ducurtyl, conseiller honoraire ;

Membres : MM. Vacher, avocat ; Vachon, avocat ; Munet, avocat ; Robin, avocat ; Besse, inspecteur de l'enregistrement ; Ducreux, avoué près la Cour.

Secrétaire du bureau : M. Lescuyer, greffier.

Banquet des sourds-muets. — Dimanche, 25 novembre, un banquet intéressant a eu lieu au Casino de Vaise, sous la présidence de M. Benjamin, professeur sourd-muet à l'Institution Forestier.

Plus de cinquante sourds-muets de toutes professions étaient accourus de tous les points du département du Rhône, ainsi que des départements voisins pour célébrer le 171^e anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée, leur père intellectuel.

La gaieté la plus franche et l'union la plus fraternelle dominaient dans leur pantomime animée.

Plusieurs toasts ont été portés, citons entre autres celui de M. le Président :

A la gloire de M. l'abbé de l'Épée, notre père intellectuel qui vivra éternellement dans nos cœurs!

Par M. Demurger : *Reconnaissance éternelle à Bébian, l'incomparable instituteur des sourds-muets!*

Par M. Delay : *Vive notre vénéré et modeste directeur, Claudius Forestier, le Rolin des sourds-muets!*

Par M. Teruc : *A la presse de Lyon, pour l'intérêt qu'elle nous témoigne, nos félicitations et notre gratitude!*

Par M. Bernard : *A notre cher président Benjamin, qui travaille auprès de M. Forestier depuis plus de quarante-trois ans.*

Société protectrice de l'Enfance de Lyon. — Le Conseil d'administration de la Société a l'honneur de rappeler que le délai d'inscription pour le concours des récompenses à décerner aux mères et aux nourrices les plus méritantes, pour l'année 1884, a été fixé au 31 janvier prochain.

Les demandes et pièces justificatives devront être adressées, franco, avant cette date, à M. le docteur V. Chappet, fils, secrétaire général, cours Morand 20.

Informations. — Le *Journal Officiel* a publié lundi matin une circulaire aux commandants de corps d'armée, pour les informer que les jeunes soldats de la deuxième portion de la classe de 1881, maintenus comme illettrés et qui ont tenu une bonne conduite, seront envoyés en disponibilité le 10 décembre prochain.

M. le Ministre de la marine a adressé une note aux préfets maritimes et aux gouverneurs des colonies pour les prévenir que les prescriptions du règlement du 23 octobre 1883 sur le service des places de guerre et des villes de garnison seraient appliquées à la marine.

Lyonnais célèbres. — La ville de Lyon se propose d'ériger une statue à l'un de ses enfants, Bernard de Jussieu, né en 1699, mort en 1777, docteur en médecine, il remplaça Sébastien Vaillant comme démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, en 1722. Louis XV le chargea de mettre en ordre le Jardin botanique de Trianon, 1758.

Les artistes qui désireront prendre part au concours ouvert à cet effet, pourront se présenter à l'Hôtel-de-Ville (division des travaux publics), où il leur sera remis un exemplaire du programme.

Société des Amis-des-Arts. — La Commission exécutive de la Société des Amis-des-Arts a l'honneur d'informer MM. les exposants que les ouvrages destinés à figurer à l'Exposition des Arts décoratifs seront reçus au Secrétariat du Palais-des-Arts, du 1^{er} au 15 décembre (cette dernière date est la date de rigueur).

L'Exposition comprendra :
Les étoffes décorées de toute nature, et spécialement les soieries dites façonnées.
L'orfèvrerie et la bijouterie d'art.
Les broderies et dentelles.
Les meubles sculptés et en général la sculpture d'ornement.
La marqueterie, l'ébénisterie, la tapisserie et la menuiserie d'art.
La ferronnerie d'art.
Les papiers peints, tentures, tapisseries et tapis.
La céramique, les émaux, et vitraux.
La reliure, le papier, l'imprimerie.
Les encadrements.
Les dessins, aquarelles, modèles, cartons et compositions quelconques ayant trait aux diverses branches de l'Art décoratif.

Nos lecteurs qui ont lu avec tant de plaisir et d'intérêt les articles qui ont paru dans notre journal sous le titre : A TRAVERS LA FRANCE, articles dus à la plume exercée d'un de nos dévoués collaborateurs qui se cache sous le pseudonyme de M. Josse, seront heureux d'apprendre que ce travail est réuni et forme un charmant volume qui se trouve à la librairie Georg, rue de la République, 65.

Conférences populaires. — La belle conférence de M. Marbot, vicaire général, sur le Socialisme et les différents discours, prononcés aux conférences populaires de M. l'abbé Bourcier, de Marseille, sont mis en vente au prix de 0,20 centimes.

S'adresser au bureau de notre journal, rue Mulet, 8, ou à M. l'abbé Bourcier, à Marseille.

La Société protectrice des animaux, tiendra sa séance publique, pour la distribution des récompenses, ce soir samedi 1^{er} décembre, à 7 heures 1/2 précises du soir, au palais du Commerce, salle des réunions industrielles, entrée place de la Bourse.

Great attraction. — A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle d'armes que M. Yung, ex-premier maître au 98^e de ligne vient d'installer, rue Mulet, 8, et qui a été ouverte le 1^{er} octobre dernier, un grand assaut d'armes sera donné dans cette salle, demain dimanche 2 courant, à 2 heures précises, sous la présidence de M. Polonus, lieutenant-colonel, commandant le 109^e régiment territorial, avec le concours des premiers maîtres civils et militaires de la garnison.

La retraite pour les Œuvres catholiques d'hommes approuvée par S. E. le Cardinal-Archevêque de Lyon, commencera le Lundi 3 Décembre dans l'Eglise paroissiale de Saint-Nizier. Les exercices auront lieu tous les soirs à huit heures jusqu'au Vendredi 7 Décembre inclusivement.

Les instructions seront prêchées par M. l'abbé Jean Tissot, supérieur des missionnaires de Saint-François de Sales. Elles seront suivies chaque soir d'une quête pour les Pauvres, et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, 9 Décembre, à 7 heures et demie, Messe de clôture dans la même Eglise et Communion générale.

Ce jour-là, Pèlerinage d'hommes à la Chapelle de Fourvière où on donnera la Bénédiction du Saint-Sacrement. Le départ aura lieu de la place Saint-Jean, à une heure après-midi.

Les hommes ne faisant partie d'aucune Œuvre peuvent suivre les exercices de cette Retraite.

Les chaises sont gratuites.

Vente de charité. — La vente de charité en faveur des pauvres secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu cette année, les mercredi 5 et jeudi 6 décembre prochain, dans les salons de l'hôtel Bellecour.

Le Portrait du Roi. — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'entresol.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Nominations et décès dans le clergé. Par décision de Son Eminence le cardinal-archevêque :

M. Grange, vicaire à Saint-Bernard, a été nommé vicaire au Bois-d'Oingt.

DÉCÈS :

M. Guéret, nouveau prêtre, du séminaire Universitaire, est décédé dans sa 26^e année.

Assemblée régionale

DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

Jeudi, ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, a eu lieu l'ouverture de l'Assemblée régionale des Cercles d'ouvriers, à 8 heures du matin, église de Saint-Nizier, chant du *Veni Creator*, messe dite par M. l'abbé Wédrychowski, bénédiction du Saint-Sacrement, allocution de M. l'abbé Nitellon, vicaire à Saint-Bonaventure, rappelant les paroles de l'apôtre Saint-Paul à son disciple : *Croire à Dieu et croire en Dieu*, tel est le devoir des hommes qui sont à la tête des œuvres catholiques.

A 9 heures dans la salle Philharmonique, 30, quai Saint-Antoine, sous la présidence de M. Raoul Ancel, réunion de travail. Cette première séance à laquelle assistaient les membres des comités et de nombreux délégués des cercles régionaux, a été consacrée à la question des *Comités et des Cercles*. Après une courte allocution dans laquelle M. le Président a précisé le caractère et le but de ces réunions, M. G. Martin a démontré dans un très intéressant rapport : 1^o que l'association professionnelle sous sa forme proposée, découle naturellement des premiers éléments de l'œuvre des Cercles ; 2^o que l'association professionnelle suppose le Comité et le Cercle comme ses bases nécessaires.

Les présidents des Comités de Lyon, Saint-Chamond, Roanne et Vienne ont donné des détails forts instructifs sur l'utilité de l'œuvre dans ces différentes villes et sur les associations annexes qu'on a tenté d'établir autour des cercles.

A 2 heures de l'après-midi, seconde réunion où plusieurs orateurs ont pris la parole. M.

Weyrand a parlé principalement sur la *formation, la préparation à la corporation*, par le moyen des cercles et l'enseignement professionnel. M. l'aumônier d'un cercle d'Annonay a entretenu l'Assemblée des bons rapports qu'il avait su maintenir entre tous les membres d'un cercle après sa suppression, grâce au bon esprit qui les animait avant.

Aujourd'hui samedi, à 8 heures du matin, méditation, messe, exercice de la retraite, (église Saint-Nizier). A 9 heures 1/2 du matin et à 2 heures de l'après-midi, salle Philharmonique, quai Saint-Antoine, séance : LE RÉGIME CORPORATIF DANS L'INDUSTRIE. — Rapport.

Enfin nous rappelons que pour la clôture, demain dimanche, à l'église de Saint-Nizier, et sous la présidence de Son Eminence Mgr le Cardinal-Archevêque de Lyon, sermon, bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Au dernier moment nous apprenons que, retenu par une grave indisposition, M. le comte de Mun ne pourra peut-être pas venir à Lyon donner la conférence annoncée pour ce soir.

La Question Ouvrière

IV

Le libre échange nous perd ; la concurrence étrangère nous écrase ; c'est un fait incontestable et nous devons veiller à ce qu'il ne nous tue pas complètement. Pour nous prémunir contre l'invasion de plus en plus redoutable des produits du dehors, aussi bien d'ailleurs que pour suivre l'exemple de nos voisins, qui tendent tous aujourd'hui à maintenir ou à rétablir autour d'eux le cordon sanitaire des douanes, nous devons relever nos tarifs : le sort de notre industrie, la sauvegarde de la fortune nationale, le bien-être par conséquent des classes laborieuses, tout dépend de là.

Mais si nous voulons attendre ce but, il faut mettre d'abord un terme à nos querelles intestines : de même que la haine habilement semée par la franc-maçonnerie entre le patron et l'ouvrier a facilité la diffusion des idées de fausse fraternité qui ont abouti aux traités de commerce, de même la réconciliation du capital et du travail amènera, si nous y employons nos efforts, la reconstitution des remparts aujourd'hui détruits qui protégeaient notre industrie. L'heure est venue de se liquer, pour forcer la main au législateur et obtenir de lui un relèvement des tarifs : ne la laissons pas passer. — Oui, il faut qu'au lieu de s'entre-détruire, de se paralyser mutuellement par une rivalité malsaine et coupable, de se provoquer et de susciter à propos de tout, des querelles et des grèves, les ouvriers et les patrons se réunissent comme autrefois, pour marcher de concert à la régénération sociale.

Il faut que les ouvriers comprennent bien que leur véritable intérêt consiste à aider le maître, et non pas à peser lourdement sur lui, à embarrasser sa marche en avant.

Il faut enfin que les patrons attachent en retour l'artisan à leur œuvre, l'y intéressent et la lui fassent aimer.

— La solution de la question ouvrière tient toute entière dans ces deux termes : faire du capitaliste un travailleur, et du travailleur un capitaliste. Les anciennes corporations, j'ai essayé de le montrer dans cette légère esquisse, remplissaient cette double condition : c'est donc par une insensible réaction du côté de l'organisation de l'ancien régime qu'on re-

trouvera la stabilité, le bien-être et la prospérité. Les ouvriers peuvent voir aujourd'hui où les ont conduits les théories maçonniques, savoir ce qu'ils doivent penser des prétendues réformes accomplies par la secte : j'ai assez de foi encore dans leur bon sens, pour croire qu'ils remonteront le courant qui les entraîne. Qu'ils se tournent donc franchement du côté des catholiques : eux seuls connaissent la vérité et peuvent la montrer à tous ! Que le sublime précepte du Christ : « Aimez-vous les uns les autres ! » passe dans la loi et dans les mœurs, et les rapports des hommes en s'adoucissant, amélioreront bien vite la vie matérielle ; qu'on se rapproche au lieu de se diviser. Qu'on suscite partout, dans les centres industriels les Chambres d'arbitrage, les conseils de Prud'hommes, les sociétés coopératives surtout, ces ingénieuses associations dans lesquelles l'ouvrier tour à tour collaborateur, puis commanditaire du patron, finit par devenir peu à peu actionnaire, propriétaire même de l'usine, et qui sont peut-être à l'heure actuelle la meilleure résurrection des corporations ; et la paix régnera alors en maîtresse dans le monde, sous l'égide protectrice de l'Eglise, dont cet apaisement sera vraiment l'œuvre toute entière ; et nous pourrons voir se réaliser ce rêve d'une République européenne et catholique présidée par les Papes, qu'un Juif, M. Isaac Péreire, a entrevu un jour comme le gouvernement idéal de l'avenir.

Je borne ici ce rapide et bien incomplet aperçu. Le congrès régional des cercles ouvriers, qui tient en ce moment à Lyon ses assises annuelles, et dont la dernière réunion aura lieu ce soir même sous la présidence de M. de Mun, s'est occupé précisément des moyens qu'il faut prendre pour arriver à la solution de la question ouvrière, et des remèdes qu'il convient d'appliquer aux maux des classes laborieuses. Les hommes qui le composent apportent dans cette œuvre si grande et si sainte trop de compétence et trop de dévouement, pour ne pas aboutir. C'est donc à eux que l'*Eclair* maintenant doit laisser la parole, fier et reconnaissant à la fois de ce qu'ils aient bien voulu faire de lui leur tribune et leur porte-voix.

ROBERT.

A propos du Budget

La discussion du budget des cultes est pour un certain nombre de députés l'occasion de rééditer des discours où la bêtise le dispute à la haine. On y retrouve ces lieux communs qui depuis des années traînent dans les journaux républicains et qui servent de thème aux orateurs de clubs, et chaque année l'on y voit les mêmes passages salués des mêmes applaudissements par les mêmes députés, qui, sans doute, croient entendre du neuf.

En vain un évêque, Mgr Freppel, fait entendre dans un langage français, la protestation du droit et de la raison, la Chambre ne le comprend même pas. Elle réduit à une somme dérisoire le crédit alloué à Mgr l'Archevêque de Paris, frappant moins lui que les œuvres de charité nombreuses qu'il secourt et soutient. Elle fait plus, elle supprime les bourses de séminaires, fermant par là l'entrée de la carrière ecclésiastique aux pauvres, aux enfants du peuple qui seuls en bénéficiaient. Si même ce budget ainsi réduit est voté, c'est par nécessité et beaucoup de ceux qui l'acceptent,

— 10 —

LA PIÈCE DE TOILE

PAR
CHARLES DESLYS

Tout aussitôt ses sourcils se froncèrent, et cette protestation jaillit de sa moustache hérissée :

« Qu'est-ce à dire ! Mais on m'avait donné... »

— J'en suis convaincu ! l'interrompis-je, mais on avait omis le paiement. Simple question de détail et que voici réglée... à votre avantage.

— Plaisez-vous, monsieur ?

— C'est une bonne fortune que de ne plus être un recéleur... même sans le savoir.

Sa colère enfin éclata par cette menace :

« Mais songez donc à qui vous vous attaquez ! »

Très poliment, mais avec une dignité souriante, je lui répondis :

« Songez vous-même, monsieur le prince, qui nous ne sommes plus en guerre. Il y a des juges à Vienne... et des journalistes de toutes nations, qui ne manqueraient pas d'égayer leurs lecteurs avec le

rendu-compte d'un pareil procès. Croyez-moi, ne réveillons pas de tristes souvenirs. »

Il était temps que la princesse intervint.

« Prince, dit-elle à son mari, n'étiez-vous pas attendu au pavillon impérial ?... Laissez-moi terminer cette affaire... affaire de femme !... et que s'arrangera tout à votre honneur... Ayez confiance !... »

Et gracieusement, irrésistiblement, elle le poussait, elle le reconduisait au dehors.

En maugréant quelques paroles inintelligibles, il s'éloigna.

La princesse, revenant vers moi, me dit d'un air résolu :

« Je ne suis pas Allemande, monsieur ; je suis Russe... Il ne reste pas de rancune entre nos deux nations ! »

— Bien au contraire, madame ! répondis-je ; elles se sont apprises à sympathiser en se combattant loyalement.

— Alors... comme je ne sais rien... dites-moi toute la vérité... »

Brièvement, je lui racontai l'histoire de la pièce de toile, y compris le châtiment des subalternes et le nouveau larcin des supérieurs.

Un instant, elle demeura songeuse. Je la surpris à murmurer :

« Infamie !... Et quand je pense qu'il pourrait nous en arriver autant ! »

Apprêtez-vous à rire du sergent Joseph. Il s'écria spontanément :

« Nous serions là pour vous soutenir !... et, bien qu'il ne me reste qu'un bras, je l'offrirais de grand cœur ! »

N'est-ce pas que c'était superbe ! Me voyez-vous offrant à la Russie l'alliance de la France !

Elle eut un sourire et me répondit :

« Tout ce que je vous demande pour le moment, c'est d'accepter ma commande... »

Sur le bureau, sa main finement gantée venait de mettre une bourse. Il y a là dedans plus que la somme, ajoutait-elle ; je serais heureuse si vous vouliez bien distribuer le reste à quelques-unes des victimes de cette horrible guerre !

Qu'elle était touchante et belle en parlant ainsi ! Des larmes perlaient dans ses yeux. Il y en avait aussi dans les miens lorsque je m'écriai :

« C'est une mission dont je suis fier... surtout pour vous, madame... et je l'accepte !... »

Puis, lisant sur son gracieux visage une prière qu'elle n'osait formuler :

« Laissez-moi vous assurer de moi-même que personne à Vienne ne connaîtra cette histoire.

— Merci ! » conclut-elle en me donnant la main.

Et elle disparut.

Voilà !

J'ai tenu parole à la princesse... et maintenant encore je ne dis pas le nom du prince.

Nous nous marions demain ; je vous invite à la noce. Vous verrez le père Glam... le père Remy... Catherine !

Elle tissera une dernière pièce de toile... Vous savez pour qui... Mais comme sa dot se trouvait complète, l'argent sera placé pour devenir celle de notre première fille !

Oh ! ne souriez pas ! je veux avoir beaucoup d'enfants, et surtout des garçons !...

En s'exprimant ainsi, il regardait du côté de l'Alsace.

FIN

annoncent dès maintenant leur intention d'en préparer la suppression totale, qu'à leur grand regret ils croient encore prématurée.

Les républicains se sentent à cette heure assez forts, sinon pour consommer, du moins pour annoncer le vol qu'ils projettent depuis longtemps. Car c'est bien d'un vol qu'il s'agit, et les artifices de langage ne sauraient rien changer à cette violation des obligations les plus précises et des engagements les plus solennels.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale décrétait que tous les biens du clergé « étaient à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres. » Le même engagement était renouvelé dix ans plus tard dans le Concordat. L'Etat promet aux prêtres « un traitement convenable » moyennant quoi Pie VII « déclare que ni lui, ni ses successeurs ne troubleront les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés. »

Aux termes de ces textes, les traitements versés chaque année aux membres du clergé ne sont rien autre chose qu'une indemnité, le prix dû au clergé pour la cession de ses biens : en refusant le paiement ce serait méconnaître la parole donnée, les obligations librement contractées, ce serait opprimer le droit en se servant de la force et nous ne voyons pas en quoi serait plus grave la banqueroute avouée et l'interruption pure et simple du service de la dette publique.

Cette dernière éventualité semble, du reste, sortir du domaine de la fantaisie et des hypothèses et apparaître comme une redoutable éventualité. La discussion générale du budget, qui, en vertu d'un ordre où la logique n'a rien à voir, a suivie le vote du budget des cultes, est faite pour enlever leurs illusions aux plus optimistes. M. Ribot un républicain, qui cependant ne soulève que d'une main discrète, le voile qui couvre les misères du gouvernement de son choix, constate que depuis trois ans les dépenses se sont accrues chaque année de 80 millions, que le dernier budget a été grossi par 90 millions de crédits supplémentaires et qu'il en sera probablement de même dans le prochain budget et, il arrive à cette conclusion, que nous nous trouvons en présence d'un déficit de plusieurs centaines de millions et que seul un emprunt peut fournir les ressources les plus indispensables.

Ces conclusions sont peu rassurantes, ce qui l'est moins encore, c'est la réponse faite par M. Rouvier aux applaudissements de la majorité. Suivant lui, les dépenses si considérables qu'elles soient ne sont susceptibles d'aucune réduction, et le déficit même n'a rien qui puisse épouvanter, c'est à son avis, la situation normale d'un budget. De semblables théories défont la contradiction de la part des gens sensés ; elles obtiennent l'approbation des députés, et nous pouvons être assurés de les voir appliquées jusqu'au bout. Les dépenses iront sans cesse augmentant, et il faudra recourir à l'emprunt, sous toutes les formes et par tous les procédés, pour y faire face, le gouvernement en usera et en abusera, tant qu'enfin cet édifice surchargé s'écroulera, mais non sans entraîner bien des victimes et sans causer bien des ruines.

E. B.

A Marie Immaculée!

SONNET

Salut à toi, Marie, ô Vierge immaculée,
A toi, mon premier chant avant l'aube du jour
Dont je voudrais pouvoir hâter le doux retour.
Entends la faible voix de la pauvre exilée!

Sur l'ombre de nos cœurs fais briller ton amour,
Toi qui versas des pleurs en ce mortel séjour,
Viens montrer à nos yeux dans la nuit étoilée
Le beau Ciel, seul espoir de l'âme désolée.

Je voudrais célébrer ta radieuse fête,
Toi qui peux tout, Marie, oh ! laisse-moi l'espoir
D'être aujourd'hui ton humble et fidèle poète.

Avant que tout Lyon éclaire ce beau soir
Où ton front resplendit d'une gloire si belle,
Permetts-moi d'allumer la première étincelle.

HENRIETTE LARGÉ.

Partout la Guerre

Il n'est bruit que de guerre. Guerre avec le Tonkin, guerre avec l'Annam, guerre avec la Chine; sans compter la guerre qui, rallumée par le fanatisme, peut renaitre d'un jour à l'autre en Tunisie; sans compter surtout cette guerre dont on nous menace sans trêve ni repos avec l'Allemagne, guerre qui serait, il n'y a aucun doute là-dessus, la plus grande tuerie qu'on n'ait jamais imaginée, l'Italie, l'Autriche, la Russie, l'Espagne s'en mêlant à qui

mieux mieux, pour ne pas nommer l'Angleterre.

En attendant, l'accomplissement de cette douce perspective, nos soldats souffrent et luttent au Tonkin, des massacres d'armées ont lieu sans qu'on y prenne garde.

Toujours en attendant, on se prépare pour la grande boucherie, on en rêve, on en parle comme d'une chose très intelligente, très idéale. C'est à qui découvrira le procédé le plus expéditif pour réduire le plus commodément possible une multitude d'hommes à néant. On vient d'inventer tel canon qui l'emporte de beaucoup surtout ce qui a paru jusqu'à ce jour. Quel bonheur! Puis c'est un fusil, un fusil qui peut tirer tant de coups par minutes, c'est-à-dire assassiner tant d'individus. L'heureuse découverte!

Toujours en attendant, la plaie hideuse et envahissante du militarisme ronge l'Europe. Des multitudes innombrables de soldats couvrent un sol de plus en plus inculte faute de bras. La misère croît dans des proportions effrayantes, quoi d'étonnant?

Toujours en attendant, des hommes qui ne méritent pas ce nom, des hommes qui ne se battent pas, ceux-là, si quelque fâcheuse nécessité nous obligeait à la lutte, passent leur temps à fabriquer de la dynamite, le pétrole est devenu rococo, ils n'ont d'autre occupation que de chercher le moyen de mieux faire sauter leurs semblables.

Ah! ça mais, sommes-nous dans un siècle de barbarie ou de progrès? Avons-nous le droit, je vous le demande, de critiquer les bandes d'Attila? Elles étaient poussées par la nécessité et l'ignorance; avons-nous ces excuses? Le dix-neuvième siècle a-t-il bien le droit de se dire siècle civilisé? Est-ce la force ou l'intelligence qui nous gouverne? Sommes-nous capables de céder à la raison, ou nos fronts rétrécis ne peuvent-ils plier que sous le bâton? Joli siècle que le nôtre en vérité! Beaux progrès! magnifique civilisation qui produit ce singulier effet de ne compter pour rien l'intelligence et de ne savoir trancher les difficultés que par le coup de poing. Comme cela dénote un grand esprit! Et comme nous avons le droit ensuite de nous enorgueillir de nos grands progrès! O fraternité, quel mot creux et mensonger tu nous fait!

Mais j'en ai déjà trop dit. Les préjugés contre lesquels je me heurte sont trop profondément enracinés dans les esprits pour que je me flatte de les déraciner le moins du monde. D'ailleurs rien n'est rogué, susceptible et tranchant comme les préjugés, et c'est folie que de vouloir les combattre, mieux vaut les prendre en pitié, mieux vaut encore en rire philosophiquement.

Allons! du courage donc, grand dix-neuvième siècle, siècle de bon sens, d'esprit juste, qui n'a point de parti pris, qui sait se débarrasser de toutes les idées reçues pour ne plus voir que la pure vérité; du courage, continue à augmenter le nombre de tes soldats, à réduire celui des travailleurs et des paysans qui cultivent la terre, avance à grands pas dans cet art bienfaisant de tuer commodément et copieusement les hommes, chasse cette raison importune qui ne veut que le triomphe de la vérité, et prosterne-toi à deux genoux, bien patement, bien ignoblement, devant ce qui peut seul te convenir : La force brutale.

AUGUSTIN RÉMY.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Dans sa séance du 21, la Société a entendu la lecture d'une notice de M. VACHEZ, sur le château de Dargoire. Dès la fin du onzième siècle, la terre de Dargoire était aux mains des Charpinel. Nous trouvons un Godemar de Charpinel qui est fait seigneur de Caïphas par Godefroid de Bouillon qu'il avait suivi en Terre Sainte. Dépossédé de son fief par Tancred, il le recouvre ensuite et meurt en Palestine. Dargoire passa au Chapitre de Lyon en 1539. par suite d'un legs de Isabelle d'Harcourt. Depuis, plusieurs familles de robe y ont eu leur berceau, notamment les Texier et les Clappon.

M. JOSEPH ROY lit une pièce de vers adressée à M. de Laprade, en réponse à ces vers où le poète paraît douter de la jeune génération : « J'ai tâté bien des cœurs de vingt ans... » M. Roy évoque les poètes de 1870, se faisant tuer au premier rang; il ne craint pas d'affirmer qu'ils sauraient encore échanger leur lyre contre une épée et crier, le jour venu :

Toi qui nous disais morts, poète, nous voilà. Il se prépare, pour la prochaine venue de Gounod à Lyon, une publication spéciale, intitulée *Lyon-Gounod*, M. FÉLIX DESVERNAY a écrit, à cette occasion, une étude sur *Mireille*, représentée à Lyon le 4 novembre 1881.

Cette œuvre peut être regardée comme la meilleure du maître, après *Faust*. Sans doute,

le tempérament du compositeur ne se prête pas à l'expression de l'ardeur méridionale dans toute sa fougue; seul, Bizet a pu la traduire dans l'*Arlésienne*. Mais, fidèle à son histoire musicale, Gounod la raconte, avec toute la simplicité et la fraîcheur de poésie qu'elle comporte.

Dans l'acte de la Crau, tous les bruits, tous les chants de la nature s'unissent en un concert harmonieux, sur lequel plane constamment ce sol qui échauffe l'ensemble de sa note rayonnante et soutenue. *Mireille*, dit en terminant l'orateur, vit dans le cœur et se joue dans la lumière!

M. BEAUVIERE lit un petit poème *Jésus chez Simon le lépreux*, où le récit se déroule en ces nobles alexandrins dont l'auteur a le don. Le festin est donné en l'honneur de Lazare ressuscité, et l'épisode de Marie répandant les parfums sur les pieds de Jésus est narré avec une grâce charmante.

Sont inscrits pour la prochaine séance : MM. l'abbé Conil, le comte de Charpin, le docteur Poncet, Aimé Vingtrinier.

JEAN DE LYON.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de notre correspondant d'Evian, la lettre suivante :

Evian, 27 novembre 1883.

Un douloureux événement est venu jeter la consternation sur nos rives.

Tous les soirs à cinq heures deux bateaux à vapeur font la traversée du lac. L'un part d'Ouchy pour venir à Evian; l'autre quitte Evian pour aller à Ouchy.

Ces deux bateaux se rencontrent à mi-lac.

Comment ces deux bateaux se sont-ils entre-choqués? Les feux étaient allumés et les navires se voyaient venir de loin. La nuit n'était pas obscure et la rencontre a eu lieu à 5 heures 1/2 à tiers lac du côté Ouchy par conséquent, sur territoire Suisse. Il n'y avait pas de brouillards.

Il est vrai qu'il avait fait un très gros temps sur la rive suisse et l'on prétend qu'un des bateaux avait légèrement dévié de sa voie normale.

Toujours est-il que le *Cygne* parti d'Ouchy a abordé par son avant le *Rhône* parti d'Evian et a pénétré dans le flanc du Rhône dans le salon des secondes situé à l'avant.

Le *Cygne* a immédiatement fait battre sa machine en arrière, et avec grande peine, il a pu se dégager des flancs du Rhône. Mais alors les eaux ont immédiatement envahi le corps du bâtiment par le salon des secondes et il a coulé à pic en faisant bascule, engloutissant une vingtaine de passagers y compris le mécanicien, les deux chauffeurs, le restaurateur et sa femme.

Le capitaine, trois matelots, quelques passagers ont pu être recueillis par le *Cygne*. Le pilote pouvait se sauver; mais il a refusé de quitter le Rhône, croyant pouvoir le sauver.

Le *Cygne* est parvenu à grande peine à rejoindre Ouchy en marchant toujours en arrière. Son avant avait de grandes avaries, une large voie d'eau que l'on a bouchée avec des matelas et tout ce que l'on a trouvé sous la main. On quitte ses vêtements pour aider à fermer l'ouverture; on puisait l'eau. Encore deux ou trois minutes de plus et le *Cygne* sombrait à son tour.

Evian n'a pas de victimes à déplorer. Mais on cite une femme de Lugrin, mère de famille, qui se rendait au marché de Lausanne pour le lendemain.

Les idées de Tante Vieillot

JOURNAL D'UNE VIEILLE FEMME

DEUXIÈME FRAGMENT

Ce matin ma nièce Savine est venue me voir; Savine est une aimable jeune femme avec laquelle je suis toujours en guerre, attendu que la chère petite donne en plein dans ce que j'appelle — très irrévérencieusement suivant elle — les sottises de notre époque.

Malgré notre désaccord perpétuel, comme au fond, je l'aime fort, et que Savine a le meilleur caractère du monde, nous nous disputons souvent, mais ne nous brouillons jamais.

— Comme te voilà parée, mignonne, m'écriai-je en remarquant son élégante toilette; où donc vas-tu ainsi?

— Je suis en tournée de visites, ma tante, et j'ai voulu commencer par vous.

— Avance un peu et tourne-toi que je t'admire! Je ne te connaissais pas ce vêtement.

— Je le mets pour la première fois, c'est le dernier modèle créé par Worth. N'est-ce pas que c'est ravissant?

— Tout à fait; et tu me vois ravie au septième ciel!

— Tante Vieillot, vous vous moquez de moi!

— Oh! si peu!... Sérieusement, petite, tu peux respirer là dedans?

— Mais, certainement.

— Allons! tant mieux!... En cela ne te gêne

pas du tout, du tout?... pas même aux entourlures!

— Non, ma tante.

— C'est singulier; il me semble que si j'avais les bras emprisonnés dans ces petites manches de marionnettes, je pourrais à peine nouer les brides de mon chapeau! Comment peux-tu donner le bras à ton mari?

— Je ne lui donne pas.

— Comment! Et quand vous sortez ensemble?

— Cela ne fait rien! Vous comprenez bien que si je levais le bras à cette hauteur mon mantelet ferait une grimace...

— Et tu préfères que ce soit ton mari qui la fasse?

— Pourquoi mon mari ferait-il la moue quand je ne lui donne pas le bras, puisque la forme de mon vêtement ne me le permet pas?

— C'est juste! Ayant à opter entre ton mantelet et ton mari, il est bien naturel que ce dernier soit sacrifié!

Savine éclata de rire.

— Bon! fit-elle. Voilà encore de vos idées tante Vieillot!

— Oui, ma petite, et je te jure bien qu'avec mes idées, je ne puis comprendre qu'une jeune femme éprouve du plaisir à porter un vêtement qui la prive du bonheur de s'appuyer sur le bras de son mari!

Savine me regarda d'un air effaré, comme si je m'étais exprimée en langue runique — cet idiome oublié, ressuscité par Jules Verne pour les besoins de son voyage au centre de la Terre.

Hélas! je ne parlais que le langage du cœur — langue morte aussi, celle-là! ah! cent fois plus morte que le grec et le latin! — et la pauvre ne comprend que le dialecte positiviste d'aujourd'hui.

Il ne s'ensuit pas de là que Savine n'aime pas son mari : oh! Dieu, non! elle l'aime beaucoup au contraire, — à sa manière.

D'abord, en femme intelligente, elle sait parfaitement qu'un mari est un meuble utile, dont l'importance est multiple. Pas plus tard, que la semaine dernière elle me montra, chez elle, un chapeau qu'on venait de lui apporter.

Un chapeau inouï, hyperbolique, phénoménal!

— Très beau! lui dis-je tranquillement, mais à distance on doit mieux juger de l'effet. Quand tu devras traverser la place Bellecour, prévien-moi, je m'installerai sur la terrasse de Fourvières pour te voir passer.

Savine convint de bonne grâce que son chapeau était un peu voyant, et follement excentrique.

— Mais aussi, ajouta-t-elle, je ne le mettrai que lorsque mon mari m'accompagnera.

Drôles de modes, tout de même!... et singuliers raisonnements!

On reconnaît qu'avec tel vêtement on a l'air d'une... Dame aux camélias, et on l'adopte quand même; seulement on se fait accompagner par son mari. Ce qui assimile le rôle du mari à la mission utile — utile, sans doute, mais un peu effacée — du parapluie; celui-ci préserve de l'averse, celui-là garantit de la médisance. Fonctions identiques, et... flatteuses.

Pour extrait conforme :

E. MEUNIER.

(A Suivre.)

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

GRANDE

Mise en Vente

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS D'HIVER

A NOS RAYONS DE

Lainages, Nouveautés, Draperies, Toile, Articles de blanc, Rideaux, Couvertures, Couvre-Pieds, Tapis, Deuil, Fourrures, Soieries, Châles des Indes et Français, Costumes, Confections, Parapluies, Articles de Paris.

CORBEILLES DE MARIAGE

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

BULLETIN FINANCIER

Nous retrouvons le marché dans le même état que la semaine passée. La tendance est toujours à la baisse.

Ainsi que nous l'avions prévu, l'animation produite par l'émission du Crédit Foncier, n'a été qu'un feu de paille. Une fois terminée, les actions des sociétés sont revenues aux anciens cours.

Nous avons dit que la grande cause du malaise qui règne sur les affaires, tenait à la situation financière qui est véritablement déplorable et qui le devient chaque jour davantage. Quelques-uns de nos confrères y trouvent une autre explication. D'après eux, c'est l'éloignement du public de toutes les valeurs de crédit qui produit tout le mal. Le refus des capitaux à s'employer sur leurs actions est l'unique cause de leur faiblesse.

Nous ne dirons pas le contraire, mais le public aujourd'hui est payé pour être prudent. *Chat échaudé* dit-on, *crain l'eau froide*. Après les saignées qu'il a subies, il n'est pas étonnant qu'il se tienne sur la réserve. Du reste, les Sociétés de crédit sont pour tout le monde, la boîte à l'encre. Il n'en est pas une qui étale franchement au public sa situation. Les bilans qu'elles publient tous les semestres, ne lui apprennent absolument rien. Sous la rubrique « portefeuille » elles peuvent cacher les situations les plus véreuses, et l'expérience prouve que cela arrive malheureusement trop souvent. Il faut de toute nécessité changer de méthode. Tant qu'on ne se décidera pas à désigner les valeurs qui composent le portefeuille ainsi que le cours qu'on a pris pour établir le bilan, nous approuverons sans réserve la méfiance du public. Ce qui prouve combien nous avons raison, c'est que malgré les réclamations qui se produisent de toutes parts, personne ne se hâte de le faire.

La semaine passée, le Sénat a voté les conventions. C'est une douloureuse épine arrachée du pied du gouvernement, car s'il ne l'eût pas fait, celui-ci eût été obligé ou de renoncer au plan Freycinet sans pouvoir profiter même des travaux commencés, ou de réduire au minimum le nombre des kilomètres à construire. Comme ce résultat était prévu depuis longtemps, il n'a exercé aucune influence sur le cours des actions.

L'assemblée du Crédit Général Français a voté la réduction du capital de 120 millions à 44 millions, par l'échange de 228.000 actions libérées de 166 fr. 66 contre 76.000 entièrement libérées et au porteur.

En outre, le conseil d'administration a été autorisé à racheter 28.000 titres au-dessous du pair et à réduire ainsi par voie d'annulation, le capital social au minimum de 30 millions.

Ce bloc enfariné ne nous tente pas plus qu'auparavant.

La Réassurance, comme on s'en souvient, a été mise en liquidation par l'Assemblée générale du 22 décembre 1882, à cette époque l'actif était évalué à 12.720.000 et le passif à 7.431.000.

Le travail de la liquidation fait ressortir aujourd'hui la situation suivante :

L'actif s'élève à 10.735.000 et le passif à 4.525.000

ce qui constitue en faveur de l'actif une différence de 6.210.000.

Mais tout n'est pas réglé et il est probable que, soit à cause des créances à réaliser, ou des dettes à payer, ces chiffres subiront de notables modifications. Il est encore impossible de prévoir le résultat définitif.

L. R.

VARIÉTÉS

Eglise paroissiale de Saint-Irénée
(Voir le n° 213).

L'église de Saint-Irénée fut détruite en 1562 par les protestants qui firent crouler l'église supérieure sur la voûte de l'église souterraine qui resta inébranlable quoiqu'ils en eussent brisé les piliers. Cependant la crypte demeura ferme, malgré la charge des matériaux de l'église haute qu'on lui avait fait crouler dessus, elle soutint vingt-deux ans, sans autre appui que deux faibles murailles. — Le prieur et le chapitre de Saint-Irénée firent reconstruire leur église en 1584, mais beaucoup moins grande puisqu'elle n'occupait que le chœur de l'ancienne. Ce fut un nommé Christophe qui fut chargé du prix-fait, les prieur et chanoines n'ayant pu le payer en numéraire, lui vendirent en 1586, un jardin et une vigne au-dessous de la chapelle de Saint-Roch¹. Le chœur de la nouvelle église avait la forme d'une tour ronde au pied de laquelle était le cimetière². — Le 28 juin 1572, on transporta processionnellement dans l'église de Saint-Jean le chef de Saint-Irénée qui avait été enfoui, en 1562, dans la maison d'un barbier (chirurgien) lors du sac des églises par les calvinistes³. — Après que M. Grollier, prieur de Saint-Irénée eut fait achever son église et rétablir les autels, les orner de tableaux, d'ornements, et généralement de tout ce qui lui était nécessaire pour l'office canonial et la célébration des divins mystères, il fit recueillir processionnellement les ossements des SS. Martyrs qu'il fit renfermer dans une chapelle souterraine.

Messieurs les comtes de Lyon lui remirent une partie assez considérable du chef de Saint-Irénée, qu'il fit enchasser dans un grand reliquaire d'argent, soutenu par deux chérubins, et qu'il déposa dans son église de Saint-Irénée. Cette relique était exposée tous les vendredis de carême ; le second dimanche de Pâ-

¹ Ce fond a été depuis réuni à la maison des Tournelles de M. Rougnard. Note de M. l'abbé Sudan.

² Spon, *Antiquités de Lyon*, p. 70.
³ De Rubys, *Histoire de Lyon*, p. 117.

ques, fête de la Révélation ; le jour de Saint-Irénée, et dans son octave⁴.

L'ancienne confrérie des 19.000 martyrs de Lyon, établie dans l'église de Saint-Irénée, ayant été dissoute lors de la démolition de cette église par les protestants, M. Guérin, chanoine et chamarié de ladite église, obtint en 1643, du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon et prieur de Saint-Irénée, le rétablissement de cette ancienne confrérie, à laquelle le prieur François Tallemant fit cession d'une chapelle dans ladite église, le 9 mai 1661. Cette confrérie dissoute de nouveau à l'époque de la Révolution, a été rétablie dans la même église le 13 juillet 1817.

L'église de Saint-Irénée fut réparée en 1730, sous la direction de l'architecte Toussein Loyer, qu'on avait fait appeler de Paris *ad hoc*. — En 1702, le chapitre de cette église fut remplacé par d'autres chanoines réguliers de Sainte-Geneviève ou congrégation de France. Ce nouveau chapitre était composé : d'un prieur commendataire, d'un prieur claustral qui était sacristain-curé de la paroisse, de six chanoines, deux vicaires, des habitués et six enfants de chœur. Il y avait quatre chapelles distinguées de l'église basse et de l'église haute ; une de Saint-Jubin ; une du Saint-Sépulchre au-dessous du Calvaire ; deux en haut et à côté, en l'honneur de la Passion². Sur l'emplacement où se trouve le Calvaire existait autrefois une chapelle sous le vocable de Saint-Nicolas qui fut brûlée en 1562 par les protestants. La chapelle qui est au-dessous, dont on a fait le Saint-Sépulchre, était à la même époque sous le vocable de Saint-Antoine, elle fut aussi saccagée mais non détruite. M. l'abbé de Luzy de Pélissac, inhumé au pied de la croix du Sauveur au Calvaire, avait fondé dans cette chapelle une messe qui s'y disait tous les vendredis de l'année ; et pour témoignage d'une plus grande piété, il avait fondé à perpétuité dans la grande église de Saint-Irénée le pardon avec exposition du Très Saint-Sacrement, le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix³.

Les chanoines de Saint-Irénée logeaient dans un grand corps de bâtiment situé à côté de l'église, qui fut reconstruit par les libéralités du duc d'Orléans. Le consulat posa la première pierre du nouvel édifice, le 4 septembre 1749, il fut élevé sur les dessins de Soufflot, et sous la conduite de l'architecte Loyer. En 1750, en démolissant le reste d'un petit cloître sur lequel on a élevé une partie dudit bâtiment, on a dé-

⁴ Nivon, *Voyage du Saint-Calvaire*, p. 84.
² *Almanach de Lyon de l'année 1755*, p. 24.
³ Nivon, *Voyage du Saint-Calvaire*, p. 82.

couvert deux tombeaux de deux Custodes de Sainte-Croix, tous deux pénitenciers de l'archevêque⁴. Ce bâtiment brûlé pendant le siège en 1793, fut entièrement réparé et même agrandi en 1814, pour servir de maison de refuge sous le nom de Saint-Michel.

Lors du rétablissement du culte en 1803, l'église de Saint-Irénée devint une succursale de la cathédrale, elle fut ensuite érigée en cure de seconde classe le 11 novembre 1827. Cette église fut réparée et agrandie, les travaux commencèrent dans l'automne de l'année 1824 et continuèrent l'année suivante. On éleva alors le clocher de forme carrée qui domine la ville. En creusant les fondations destinées à son agrandissement, on trouva un grand nombre de tombeaux en pierre, et surtout celui de saint Jubin, archevêque de Lyon, mort le 18 avril 1082. Il fut reconnu intact, et les ossements furent transportés dans l'église haute puis déposés à la sacristie le 25 octobre 1824. Messieurs les commissaires extrahirent alors un os du bras, pour la communauté du refuge de Saint-Michel, et un os des jambes pour l'église primatiale.

(A suivre.)

E. R.

⁴ Labbé Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 122.

Jeux d'Esprit

N° 5

LOGOGRIPE

Je suis l'aurole superbe
Que Dieu met au front des héros ;
Je nargue la critique acerbe,
Princes, poètes, généraux,
Chacun veut que je le couronne ;
J'ai des dévots pleins de ferveur ;
Ceux que le génie éperonne
Seuls ont des droits en ma faveur.
Mais si, lecteur, ton audace intrépide
Jusqu'à mon front osait porter la main,
Fleuve, j'irais gonflant mon flot rapide,
Vers l'Océan, me creuser un chemin.

N° 6

MÉTAGRAME

J'étais un dieu ; je puis être une tasse,
Où tu prendras, lecteur, ton chocolat,
Plus loin, voilà que la foule s'entasse
Dans les salons où j'offre tant d'éclat.

LA SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 51 EST :
CHAT, SCHAH, CHAS

LA SOLUTION DE L'ANAGRAMME N° 2, EST :
CAPRE, CARPE

E. MEUNIER.

MM. ROUSSAND et CHABROL ont trouvé la solution de l'énigme et de l'anagramme parues dans notre dernier numéro 213.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON — IMP. COMMERC. LIT. ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE CANTIN, 4.

On trouve aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet

M^{GR} LE COMTE DE CHAMBORD

Correspondance complète. — 4 vol. in-18, de 402 pages, 1 fr. 50 c.

HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-316 pages, prix. 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. »

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

LE SOCIALISME

ET

LES CONFÉRENCES POPULAIRES

CONFÉRENCE DONNÉE LE 14 NOVEMBRE 1883

Par M. l'abbé MARBOT

Vicaire général de sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Als.

PRÉCÉDÉ DE L'ALLOCUTION DE

M. l'abbé BOURCIER, directeur des Conférences

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERTJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

AVIS AUX DAMES

Depuis 20 ans je souffrais d'un dérangement de matrice, j'avais, toujours sans résultat, suivi divers traitements. Je viens déclarer que m'étant adressée à madame Pascal, 61, cours Gambetta à Lyon, j'ai été entièrement guérie après quelques jours de traitement, c'est avec une profonde reconnaissance que je lui remets la présente attestation.

F^{me} Barbier, propriétaire. 70, avenue des Ponts.

AVIS

UNE NOUVELLE SALLE D'ARMES

Est ouverte à Lyon, depuis le 1^{er} octobreRue Mulet, 8, au 1^{er}

Elle est dirigée par M. YUNG, professeur d'escrime, ex-premier maître au 98^e de ligne.

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

Guérison des dérangements de matrice. Les symptômes de cette maladie sont : gonflement du ventre, maux de reins, digestion difficile, maux de tête. Toutes ces souffrances sont guéries par le traitement de M^{me} Jourdain, accoucheuse, rue de Chartres, 89.

Requiem en Musique

A LA MÉMOIRE DE

M. LE COMTE DE CHAMBORD

Adresser 2 francs en mandat-poste
à M. l'abbé Ch. HUBERT
7, Place Poissonnière, 7
TOULON (VAR)

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE
Vitraux d'art de tous styles
Augustin THIERRY
LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

NOUVELLE INVENTION

Plus de suintement aux lampes à pétrole, luciline, naphthaline, etc. Toutes les lampes peuvent se mettre à notre système, elles ne se trouvent que chez l'inventeur :

21, rue Centrale, 21
A LYON

A la Lampe merveilleuse
FABRIQUE D'ILLUMINATIONS
EN TOUS GENRES

SAISON D'HIVER

GUIDES JOANNE

Stations d'hiver de la Méditerranée. — Provence.
Corse. — Pyrénées. — Algérie. — Espagne. — Italie.
Turquie. — Grèce. — Égypte. — Syrie et Palestine.

Magasin de Chaussures en tous Genres

POUR HOMMES, FEMMES, FILLETES & ENFANTS

ON FAIT LES RÉPARATIONS

M^{ME} BARIAN-PEYTEL

LYON — 11, Rue Terme, 11 — LYON